



JEAN-PIERRE SUEUR, Maire d'Orléans

# Au seuil d'un nouveau siècle

**29 novembre** Notre ville vient de connaître dix jours qui resteront dans les mémoires. Je tiens à remercier très sincèrement Lionel Jospin, Premier ministre, d'être venu inaugurer le pont de l'Europe et la première ligne du tramway. Les "portes ouvertes" du pont de l'Europe ont permis à 40 000 personnes de découvrir l'œuvre de Santiago Calatrava. Celles du tramway ont été l'occasion pour plus de 100 000 personnes de découvrir ce mode de transport. Il a été très fréquenté dès sa mise en service commerciale, en dépit du fait qu'il est loin d'avoir atteint sa pleine "capacité". C'est durant la seconde quinzaine de janvier, lorsque toutes les rames seront en service et lorsque les réglages des feux (liés

à chaque rame) auront été achevés, que le tramway atteindra sa "vitesse de croisière" avec les fréquences et les temps de transport annoncés.

Lors des journées **30 novembre** parlementaires sur la longévité, à Paris, Françoise Forette, directrice de la fondation nationale de Gérontologie fait remarquer que, même si c'est toujours rare, il y a davantage de familles qu'hier au sein desquelles coexistent les représentants de cinq générations. Elle ajoute que cela se développera fortement au XXI<sup>e</sup> siècle. L'allongement de la vie appellera de nouvelles formes de solidarité. C'est un sujet de réflexion au seuil de ce nouveau siècle.

**1<sup>er</sup> décembre** La nouvelle est venue d'Australie. Après bien des négociations et bien des débats, le Val de Loire est enfin inscrit par les instances de l'Unesco dans le "patrimoine mondial de l'humanité". À vrai dire, nous n'avons pas attendu, ici, cette prestigieuse distinction pour découvrir que ce site est exceptionnel. Les habitants de nos villes et de nos villages le savent depuis toujours. Ceux qui passent ici le savent aussi, pour peu qu'ils prennent la peine de s'arrêter, de contempler, de méditer, ce qui, en ces temps de précipitation, de dispersion et de "zapping" généralisé, n'est pas toujours le cas. Cela dit, cette décision, pour laquelle Yves Dauge, député-maire de Chinon, fut un avocat talentueux, est une bonne nouvelle pour notre région. D'abord parce qu'elle va contribuer au développement du tourisme. Mais aussi, parce qu'elle va nous inciter à mieux préserver, à mieux respecter les sites ligériens. Ces deux objectifs sont d'ailleurs liés : en effet, il est des sites où, à force de développer les infrastructures touristiques, on a tout simplement tué le site ! J'ajoute que respecter, préserver ou protéger un site, cela ne veut pas dire qu'il ne faut plus rien y construire. Cela signifie que les constructions et les activités doivent s'intégrer dans le site, s'inscrire en lui, dialoguer avec lui, créer avec lui des harmonies nouvelles.

L'entrée dans le **2 décembre** nouveau siècle sera, notamment, marquée à Orléans par la mise en lumière du pont Royal le 31 décembre, à 20 heures. Dès à présent, je présente à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de bonne santé et de bonne et heureuse année 2001.